

COMITE DE PILOTAGE TRIVAUX-GARENNE 3F

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU 11/10/2016

La réunion du Comité de pilotage (Copil) du quartier Trivaux-Garenne 3F (TG3F) s'est tenue le mardi 11 octobre de 19h à 22h à la Maison de Quartier du Petit Clamart – salle polyvalente - 45, rue du Commandant Duval à Clamart.

La séance s'est ouverte par un pot d'accueil.

1. ORDRE DU JOUR DE LA RÉUNION

- Présentation de Clémence Bedu, Responsable du service Démocratie locale
- Vidéoprotection : éléments concrets sur le dispositif et l'implantation des caméras dans le quartier, en présence de M. Bernard Bouzon, Adjoint au Maire chargé de la sécurité et M. Jean-Marc Legrand, Chef de la Police Municipale
- Embellissement et amélioration urbains, en présence de M. Laurent Massoutier, Directeur de la Voirie
 - Rue de l'Espérance : bon achèvement des travaux
 - Présentation de l'ouvrage de la Fontaine place de la Sygrie
 - Aménagement Triangle Trivaux-Garenne
 - ✓ Retour sur le Comité de pilotage exceptionnel du 28 septembre, consacré à la présentation générale de l'opération, en présence de Monsieur le Maire et l'architecte du projet
 - ✓ Première étape : zoom sur le plan de circulation ouest Campus et le projet de stationnement rue de la Bourcillière

2. PARTICIPANTS

VILLE DE CLAMART

- Les élus de quartier : Mme Rachel Adil, M. Bernard Bouzon, M. Fabrice Lamain
- Services de la Ville de Clamart : M. Jean-Marc Legrand (Police municipale), M. Laurent Massoutier (Direction de la voirie)
- Le service Démocratie locale : Mme Malalatiana Rakotovao, Mme Clémence Bedu

MEMBRES DU COMITE DE PILOTAGE (COPIL)

- Présents : M. Michel Guillemaud, Mme Annabelle Gourdet, M. Joël Duclos, M. Elmiloud Zeriouh, M. Max Bellon, M. Yannick Geoffroy, Mme Françoise Connérardy
- Excusés : M. Johann Cousin, M. Wilfrid Godard, Mme Frédérique Poirier

3. DÉROULÉ DE LA SÉANCE

Rachel Adil introduit Clémence Bedu, nouvellement recrutée au poste de responsable du service Démocratie locale. Clémence Bedu se présente aux membres du Copil TG3F.

- Vidéoprotection : éléments concrets sur le dispositif et l'implantation des caméras dans le quartier TG3F**

Jean-Marc Legrand, Chef de la Police Municipale, prend la parole pour un bilan d'étape du déploiement du dispositif de vidéo protection sur le quartier TG3F.

Il précise en préambule que le Centre de Supervision Urbain (CSU) est d'ores-et-déjà ouvert et fonctionne.



Présentement et en date de la réunion, quatre vidéos fonctionnent et quatre autres vidéos doivent être déployées et fonctionner dans la phase 1, dont deux caméras à l'intérieur des équipements de Clamart Habitat. Pour les 3F, les caméras seront implantées en quasi simultanéité dans la phase 2 de déploiement début 2017, car la Ville est tributaire du calendrier de tirage de la fibre optique des opérateurs sur le secteur.

➤ Question : *Qu'en est-il du respect de la vie privée dans ce déploiement de la vidéo protection ?*

✓ Réponse de JM. Legrand : l'action de la Ville de Clamart s'inscrit dans le cadre légal et réglementaire, sous le contrôle de la CNIL [Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés - Autorité française de contrôle en matière de protection des données personnelles]. Les caméras sont équipées d'un filtre de confidentialité, activé dans une distance de huit à dix mètres pour chaque lieu privé dans leurs focales et angles de vue.

➤ Question : *Qu'en est-il de l'exploitation des caméras de vidéo protection dans le cas d'un cambriolage ?*

✓ Réponse de JM. Legrand : si le cambrioleur sort de l'espace privatif alors nous pouvons exploiter les images visionnées sur l'espace public.

JM. Legrand revient sur quatre éléments importants :

- Il rappelle d'une part que tout citoyen a le droit de visionner, sur sollicitation aux autorités compétentes, la bande sur laquelle il aurait été lui-même été filmé par une caméra de vidéo protection ;
- Il souligne d'autre part que concernant la vidéo protection, la confusion entre surveillance et prévention est fréquente : la vidéo protection est un dispositif qui sert avant tout à anticiper et prévenir les problèmes sur la voie publique, ou actions portant atteinte à l'intégrité des citoyens ;
- Il rappelle les priorités d'implantation des caméras de vidéo protection, à savoir les écoles, les zones identifiées lors du travail du Groupe de synthèse délinquance, et les espaces publics considérés comme insécurisés, par la Ville ou les habitants ;
- Enfin, il souligne qu'il y a une grande disparité entre « sentiment d'insécurité » et insécurité factuelle, en convenant qu'un travail de rassurance des citoyens est à poursuivre, à l'échelle des quartiers.

➤ Question : *Qu'en est-il pour les vols de voiture dans le quartier ?*

✓ Réponse de JM. Legrand : Nous disposons de l'information concernant les véhicules volés sur le territoire de la Ville de Clamart. Si une déclaration de vol est effectuée par le propriétaire, nous entrons alors la plaque d'immatriculation du véhicule dans notre logiciel, et les caméras équipées de lecteurs de plaques, placées à des endroits stratégiques (carrefours centraux, points d'entrée de ville...) peuvent alors les détecter à leur passage.

JM. Legrand précise que les caméras peuvent être ou sont équipées des options techniques et technologiques suivantes :

- Une rotation d'angle à 360°
- Un filtre de confidentialité

- Un lecteur de plaque d'immatriculation routière
- Un détecteur de mouvement

Ces options permettent d'adapter le dispositif aux besoins liés à la protection et à la sécurité, en fonction de leur implantation géographique. A Clamart, dans le cadre d'une convention avec les services de l'Etat, la Police nationale a accès au flux de ces caméras. Ce dispositif reste complémentaire de l'action de terrain des équipes policières. Aujourd'hui, la vidéo protection s'est beaucoup démocratisée et de nombreux services techniques et urbains l'utilisent, car elle permet de mémoriser, diffuser et mutualiser de nombreuses données fiables.

➤ Question et remarque : *La spécificité de ce quartier c'est que c'est une entrée de ville ; dès lors comment on adapte la surveillance policière ?*

✓ Réponse de JM. Legrand : Les entrées ont bien entendu fait l'objet d'un dispositif adapté et nous implantons des caméras équipées en fonction de cette spécificité, avec notamment un lecteur de plaque d'immatriculation routière.

➤ Question : *Qu'en est-il de la régularité professionnelle du mécanicien rue Racine ?*

✓ Réponse de JM. Legrand : Une procédure a été engagée contre lui, il est identifié par les services et le bailleur a été saisi du problème, car il est sur la propriété du bailleur social. La Police municipale agit de façon à être efficace. Par ailleurs elle a aussi des chantiers prioritaires ; systématiser la verbalisation n'est pas la meilleure politique.

Jean-Marc Legrand signale l'identification après enquête de la PM d'un trafic de stupéfiants sur les 3F, avec sept personnes totalement impliquées arrêtées. La PM a fait remonter cette arrestation au Commissariat.

➤ Question : *Que peut-on faire devant les squats de maisons ou appartements abandonnés ?*

✓ Réponse de JM. Legrand : si cela continue, nous entrerons en contact avec le propriétaire, mais nous sommes dans un espace privatif donc nous n'avons pas vocation à intervenir directement sur notre propre saisine.

- **Embellissement et amélioration urbains, en présence de M. Laurent Massoutier, Directeur de la voirie**

- **Rue de l'Espérance : bon achèvement des travaux**

Les travaux rue de l'Espérance sont terminés. La route a été construite comme un modèle à généraliser, avec un travail en profondeur (enfouissement des câbles réseaux, eau, etc.), selon des critères de pérennité et de durabilité. Les candélabres ont été remplacés par des modèles plus performants et plus économique en matière énergétique.

➤ Question : *Quel est le prix d'un candélabre ?*

✓ Laurent Massoutier : le type de candélabre posé depuis début 2015 coûte 4 150€ pièce. Les candélabres posés de 2008 à 2014 coûtaient 4 025€ pièce.

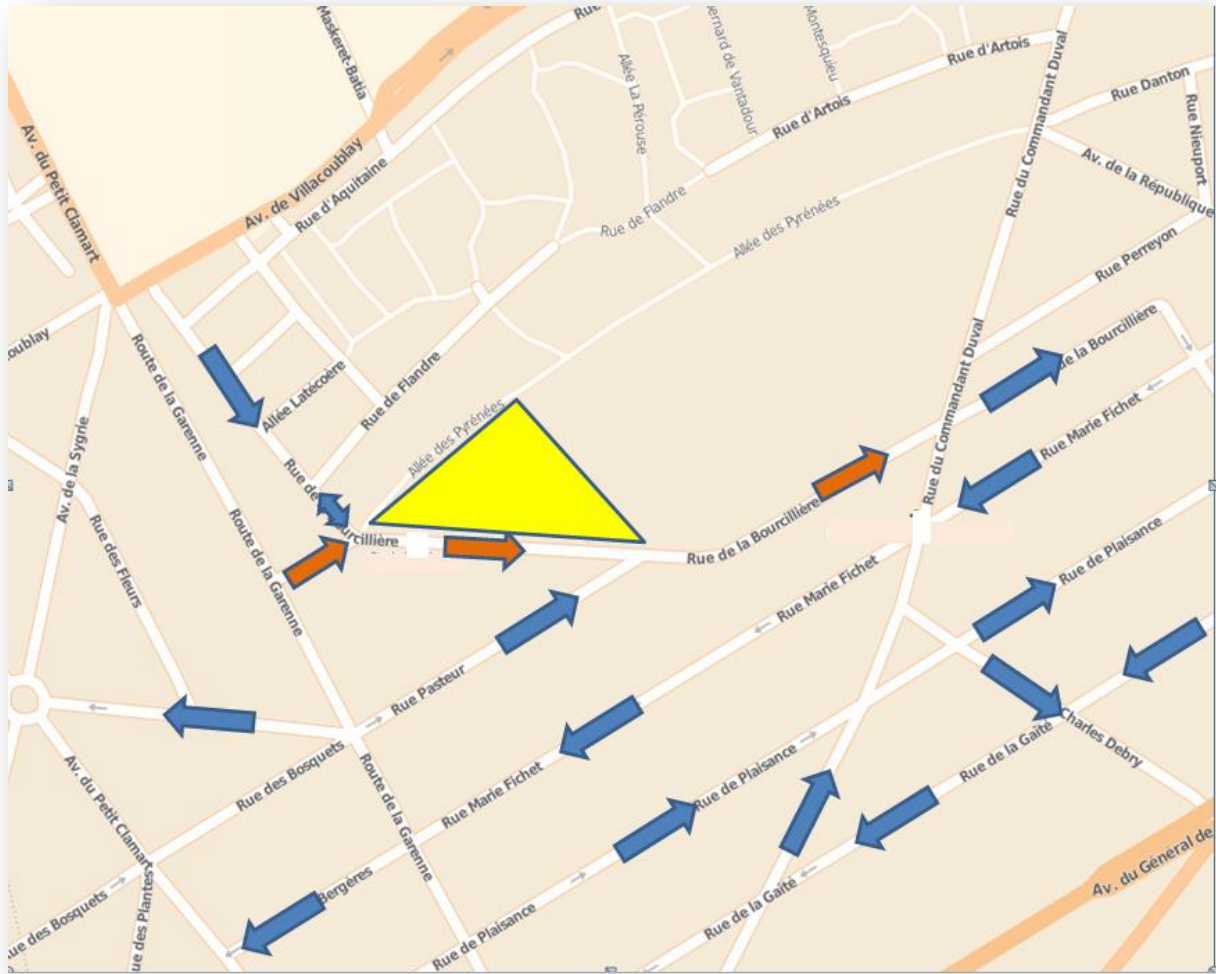
– **Simulation de l'ouvrage de la Fontaine place de la Sygrie**



Cette fontaine est la seconde du parcours fontaine après celle de la place Artachat dans le quartier Gare. Elle vient animer une place qui était plutôt laissée à l'écart. Il s'agit d'un investissement de 225 000 € faisant intervenir cinq entreprises différentes. Les travaux ont débuté le 12/9 pour une mise en service le 28/10. Les matériaux (pierre et fonte), durables et pérennes, proviennent de France et de sociétés françaises.

La seule difficulté rencontrée est qu'un des huit éléments de la fontaine a été cassé lors de la livraison, il a donc fallu le recommander et patienter, d'où la semaine de délai dans l'achèvement des travaux.

– Aménagement du triangle Trivaux-Garenne



Laurent Massoutier présente le plan de circulation autour du triangle Ouest et l'aménagement des rue de la Bourcillière et Paul Andrillon.

L'aménagement prévu doit permettre de gagner en capacité de stationnement, avec la création de 97 places de stationnement, dont 49 rue de la Bourcillière, qui sera mise en sens unique et huit places rue Paul Andrillon.

➤ Question : *Le problème, c'est la congestion de la rue du Commandant Duval, il y a un déversement trop fort sur ce point nodal.*

✓ Réponse de L. Massoutier : Le choix d'aménagement adopté repose sur la volonté de minimiser l'impact des changements, en limitant le changement de circulation à la rue de la Bourcillière, en facilitant en priorité les remontées des bus vers les équipements scolaires.

Rachel Adil rappelle que le cœur du projet est de regagner de la place de stationnement et de redonner de la vie dans le quartier, avec aussi du gain d'activité commerciale ; cela implique une perturbation de certaines habitudes. La présentation se termine par l'échéancier des travaux, avec en fin d'année 2016 ceux rue Paul Andrillon, et le reste sur le début de l'année 2017.

L. Massoutier revient également sur la réalisation du PPI et la réfection des rues.

Tableau de synthèse

Voie Nom de la voie	Géométries			Diagnostic				Programmation et coût			Réseaux aériens			
	Largeur (m)	Longueur (m)	chaussée (m)	Chaussée	Trottoirs	ECP	Note	Hiérarchisatio n	Priorité	Coût € TTC	Longueur			Coût € TTC
											Nu	Torsadé	Autres FT+NC	
Edison (rue)	10	260	7	1	2	3	1	Tertiaire	Priorité 1	492 000	80	95	160	40 500
Marconi (rue)	8	100	6	1	1	3	1	Tertiaire	Priorité 1	162 000		100	180	32 500
Bois (rue du)	8	100	5	2	2	3	2	Tertiaire	Priorité 2	156 000		65	100	22 500
Espérance (rue de l')	8	320	5	2	2	3	2	Tertiaire	Priorité 2	510 000				0
Prés (rue des)	8	70	6	2	2	3	2	Tertiaire	Priorité 2	120 000				22 500
Lilas (rue des)	8	120	5	2	2	3	2	Tertiaire	Priorité 2	180 000				0
Bosquets (rue des)	8	220	5	2	2	3	2	Tertiaire	Priorité 2	336 000		245	410	105 000
Syrie (avenue de la)	10	480	7	2	2	3	2	Secondair	Priorité 2	825 000	100	160	610	155 000
Marie Fichet (rue) de Garenne à n°66 (duval- bourcillière)	8	430	5	3	2	3	2	Secondair	Priorité 2	560 000	300	365	860	210 000
Garenne (Rte)								CD92		CD92	400	105	790	200 000
Voltaire (rue)		240							Priorité 3		245		330	83 500
Liberté (rue de la)		180							Priorité 3		85	10	150	40 000
Danton (rue)		300							Priorité 4		165	140	610	154 000
Diderot - Nieuport (rue)		190							Priorité 4			190	290	74 000
Rousseau JJ (rue)		170							Priorité 3			160	280	70 500
Plantes (rue des)		140							Priorité 3			135	220	55 500
TOTAL											1 375	1 770	4 990	1 265 500

➤ Question : Pour la rue Marie Fichet, que faire concernant la dégradation du réseau ?

✓ Réponse de L. Massoutier : Les travaux d'enfouissement de câbles sont prévus pour 2019 et les travaux de voirie pour 2020.

Un membre demande ce que deviennent les boîtiers électriques EDF qui ont été signalés pour réfection par le comité de pilotage ; les renseignements doivent être pris pour la prochaine réunion.

4. SUIVRE L'EVOLUTION DES PIEDS D'ARBRE

En fin de séance, Joël Duclos tient à souligner que les pieds d'arbres rue de la Garenne ont été replantés et que le résultat est très esthétique.

Suite à cette réunion, Joël Duclos a photographié les plantations aux pieds des arbres nouvellement plantés route de la Garenne afin de saluer et encourager l'action des espaces verts de la Mairie.



Nous proposons et invitons les autres membres du Copil à photographier, eux aussi, les plantations aux pieds d'arbres dans le quartier, dont nous pourrons ainsi suivre l'évolution au fur et à mesure des réunions du Copil.

Les élus signalent la tenue du prochain Conseil de quartier du Maire qui aura lieu pour le quartier Trivaux-Garenne 3F le **mercredi 30 novembre à 19h**, à la salle polyvalente de l'école élémentaire Brignolle de Galliera, 47 rue du Commandant Duval.

La séance est levée.

La séance levée, une demande écrite est remise aux élus. Elle concerne la Petite Bibliothèque Ronde. Les élus apporteront des éléments de réponse lors de la prochaine réunion du comité de pilotage.